

PROCÈS-VERBAL

MERCREDI 4 novembre 1964.

Conformément à l'ajournement à l'avis de convocation, le Comité permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 10 heures 15 du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Hayden (*Président*), Aseltine, Baird, Blois, Bouffard, Burchill, Choquette, Cook, Crerar, Croll, Davies, Fergusson, Gershaw, Hugessen, Irvine, Isnor, Kinley, Leonard, Molson, Pearson, Smith (*Kamloops*), Taylor (*Norfolk*), Thorvaldson, Walker, White et Woodrow (26).

Aussi présent: M. E. Russel Hopkins, secrétaire-légiste et conseiller parlementaire.

Le Bill S-36, «Loi constituant en corporation l'Association des Universités et des Collèges du Canada», est lu et examiné.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Blois, il est décidé de recommander que soit accordée la permission d'imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 exemplaires en français du procès-verbal des délibérations du Comité au sujet de ce Bill.

Les témoins suivants sont entendus:

M. J. H. Corry, Recteur de l'Université Queen's.

M. G. C. Andrew, Directeur exécutif de la Fondation des Universités canadiennes.

Monseigneur Jacques Garneau, Directeur adjoint de la Fondation des Universités canadiennes.

M. G. F. Curtis, Doyen de la Faculté de Droit de l'Université de la Colombie-Britannique.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Hugessen, il est décidé de modifier l'article 7 du Bill comme il suit:

1. Page 2, ligne 34: après «organisme» insérer «peut devenir ou».

Sur la proposition de l'honorable sénateur Bouffard, il est décidé de rapporter le Bill tel que modifié.

A 10 heures 35 du matin le Comité s'ajourne à la demande du Président.

Certifié conforme.

Le secrétaire du comité,

F. A. Jackson.